

DEMANDE d'ADHÉSION 2012 LOCATIONS

➤ **Visite de labellisation :**

160 € pour le 1^{er} meublé
110 € à partir du 2^{ème} meublé

La visite de labellisation est offerte aux meublés de tourisme classés.

➤ **Droit d'entrée** redevable une seule fois payable lors de la remise du certificat d'agrément :

30 % du montant d'une semaine de location en plus haute saison

(Cotisation plancher : 90 € - plafond : 240 €)

20 % à partir de la 3^e location

(Cotisation plancher : 60 € - plafond : 160 €)

Les locations sont triées selon leur capacité d'accueil et leur niveau de confort. La 1^e location est celle dont la capacité et le nombre de clés est le plus élevé.

➤ **Cotisation annuelle :** Modalités, dégressivités et montants identiques au droit d'entrée
50 % de réduction la première année si elle est incomplète

➤ La visite de maintenance triennale est **gratuite**

Pour les meublés déjà classés : joindre la copie de l'arrêté de classement

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Adresse :

Code Postal : ____ Ville :

Tél.: 0 ____ / ____ / ____ / ____ / ____ ou 06 / ____ / ____ / ____ / ____

Courriel : @

Préciser éventuellement heures d'appel, disponibilités, mandataire à contacter pour la visite :

demande la visite de la (les) location(s) suivantes en vue de l'agrément Clévacances :

Location	Adresse exacte	Coût TTC	Nbre	Total
La 1 ^{ère}				160 €
La 2 ^{ème}		110 €		
La 3 ^{ème}				

Adhérent à l'Office de Tourisme de :

Ci-joint un règlement de € à l'ordre de **CLEVACANCES CANTAL** représentant **UNIQUEMENT** le coût de la visite de labellisation.

Fait à, le 201..... Signature :